

Relevé de décisions

Plénière du Conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault

Mardi 5 juillet – Mairie du 11^e

Rappel de l'ordre du jour :

- Introduction par François Vauglin
- Introduction par Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale et Joséphine Lanfranchi, adjointe en charge de la jeunesse et élue référente du quartier Léon Blum Folie Regnault.

1. Restitution des ateliers

- a. Culture
- b. Solidarité
- c. Propreté
- d. Nuisances sonores et sécurité

2. Cadre de vie : réaménagement de la placette Saint Maur/Roquette

- a. Retour sur le questionnaire travaillé par l'atelier Cadre de vie
- b. Récolte des avis des habitants autour de cette placette

3. Square Rajman : quels aménagements possibles ?

4. Point d'information sur le projet de réaménagement de la salle Olympe de Gougès

5. Questions diverses des habitants

I. Restitution des ateliers

Atelier Culture : Retour sur les expositions Gardette d'hier à Aujourd'hui et Arrêt sur mémoires ; jeu de piste avec la MJC Mercœur le 21 mai 2022.

Atelier solidarité : Retour sur le repas solidaire organisé avec la MJC Mercœur et le vote d'un budget de 200 euros en soutien aux réfugiés ukrainiens.

Atelier Propreté : l'atelier a participé à la réactualisation du plan de propreté. Trois points étaient soumis à la concertation :

- Identification des points noirs (cible récurrentes : déjections canines, épanchement d'urine ; mégots, dépôts sauvages, affichage et graffitis, trace de fiente et de graisse)
- Emplacement des corbeilles de rue
- Fréquence de nettoyage et de balayage

En septembre : l'atelier participera à une marche exploratoire sur l'emplacement des corbeilles de rue.

Les membres de l'atelier espèrent une communication plus directe avec Grégory Moreau, adjoint au maire en charge de la propreté, régulièrement sollicité lors de marches exploratoires organisées par l'atelier.

Atelier Sécurité :

- Film la Chaine qui nous Rassemble : une projection est envisagée à la Mairie à la rentrée.
- Emprise rue Sevan : La future base sera implantée rue des Nanettes en aout si les travaux RATP et ENEDIS ne prennent aucun retard.
- Refonte du contrat local de prévention et de Sécurité d'arrondissement :

Deux objectifs de ce contrat ont été mis à la concertation par la Mairie du 11^e avec ses partenaires (Direction de la Police Municipale et de la Prévention ; préfecture de police) : la lutte contre les rixes et les nuisances sonores.

Les membres de l'atelier regrettent de ne pas avoir été associés plus globalement à la révision de ce contrat dans le cadre d'une démarche plus transparente avec des objectifs plus clairs.

Réponse de Joséphine Lanfranchi : la Mairie est très attachée à la participation citoyenne et favorise au maximum la concertation sur les projets de l'arrondissement. Le sujet de la lutte contre les rixes et contre les nuisances sonores touche de nombreux acteurs, des institutionnels travaillant et intervenant sur ces problématiques très spécifiques aux habitants qui y sont confrontés. Si nous avons veillé à ce que tout le monde soit concerté, les travaux nécessitent d'être articulés et certains priorisés. Par ailleurs, en réponse à une intervention sur la question des rixes, un important travail est effectué par la Mairie en collaboration étroite avec les acteurs du territoire pour prévenir les violences.

Point d'étape parc canin

Précisions de Joséphine Lanfranchi :

- Les élus de la Mairie se sont rendus dans l'espace canin pour rencontrer ses usagers et mieux connaître leurs habitudes de fréquentation du lieu.
- A partir de cette enquête, un comité d'usagers a été constitué de volontaires, et une première réunion d'échanges avec la Mairie a eu lieu.
- Une prochaine réunion devrait être organisée entre le collectif des usagers, des représentants du conseil quartier et la Mairie afin d'engager une médiation et de trouver des solutions communes (comme la fixation d'horaire, qui semble être une proposition partagée)
- Par ailleurs, la mission Animal en Ville de la DEVE et le service communication de la Mairie du 11^{ème} travaillent sur une nouvelle signalétique rappeler aux usagers que les aboiements de leurs chiens, s'ils sont naturels, restent malgré tout synonymes de nuisances sonores pour les riverains.

II. Atelier cadre de vie : Projet de placette « Saint-Maur – Roquette- Servan »

Sur ce site situé du 133 au 137 rue de la Roquette, l'atelier a effectué un diagnostic sur la base d'observations de terrain et d'un questionnaire diffusé auprès des habitants et commerçants du quartier. L'objectif est de proposer à la rentrée 2022 un projet de réaménagement dans la perspective de la démarche « Embellir votre quartier » qui concernera le quartier Léon Blum Folie Renault en 2023.

Plusieurs pistes avancées :

- Donner un nom à l'espace : le nom d'une personnalité du 11^e
- Revitaliser cet espace sans mettre en cause le passage nord-sud
- Rendre cet espace plus attractif et lui donner un usage
- Faciliter la mobilité

- Dynamiser cet espace en proposant des événements pour attirer du public
- Occuper la zone commerciale vacante de l'autre côté de la rue avec un programme intéressant
- Créer un îlot de fraîcheur

III. Square Rajman –Roquette

Une habitante rappelle l'histoire des projets votés dans le cadre de plusieurs campagnes (2018 ;2019 et 2021) du budget participatif et demande si les budgets votés s'additionneront. Ces projets retenus et choisis par les parisiens n'ont toujours pas donné lieu à des réalisations. Le manque de transparence de la démarche est mis en avant.

Réponse de Joséphine Lanfranchi : Les services travaillent actuellement sur un projet de réaménagement du square Rajman afin de le végétaliser et de repenser les accès à la salle Olympe de Gouges. Le calendrier qui a été annoncé par les services prévoit un début des travaux au début de l'année 2024 et une livraison en début d'année 2025. Il s'agit d'un calendrier prévisionnel qui pourra évoluer en fonction de l'état d'avancement des études engagées par les services et du temps de concertation qui sera bien évidemment organisé avec les riverains et le Conseil de Quartier. Le budget alloué au réaménagement de la salle Olympe de Gouges dans le cadre du Budget Participatif n'a pas été utilisé pour financer un autre projet. Néanmoins, celui-ci étant insuffisant pour mener à bien un projet ambitieux et satisfaisant, la Mairie et les services de la Ville de Paris recherchent actuellement des financements complémentaires. En 2022, un nouveau projet sera soumis au vote du budget participatif. Il complétera le projet lauréat en 2019 "Embellir le square Rajman et le parvis Olympe de Gouges".